

Compte rendu du conseil municipal

du mardi 12 janvier 2021

Le mardi 12 janvier 2021, les membres du Conseil Municipal légalement convoqués se sont réunis en session ordinaire dans la salle des fêtes de Mauroux.

Le Conseil Municipal s'est tenu à huis clos en application des directives sanitaires.

Etaient présentes : Mesdames DA COSTA, DEFFERRARD, HEQUET, MAISONNEUVE et ROSIER.

Etaient présents : Messieurs ANSEMI, CALVET, KODDEN, LECOURT, PERNOT, R'GHIGHA, SOULIE et XUEREB.

Absences excusées : Marion DIAS (pouvoir à Laure DA COSTA), Thierry FOUASSIN (pouvoir à JM XUEREB).

En présence de Mme MOZ, secrétaire.

A l'ordre du jour :

- **Approbation du projet de compte-rendu du Conseil Municipal du 18 novembre :**

Approuvé à l'unanimité.

- **Demande de subventions :**

Le maire sollicite le conseil municipal pour l'autoriser à demander toutes les subventions nécessaires dans le cadre des investissements envisagés en 2021. Il s'agit principalement des opérations de rénovation de toiture de l'école et du plateau sportif.

Approuvé à l'unanimité.

- **Adhésion au SIFA de la commune de Pomarède :**

La commune de Pomarède a demandé son adhésion au Syndicat Intercommunal de la Fourrière Animale ; cela requiert l'accord des communes adhérentes.

Adopté à l'unanimité.

- **Investissements 2021 :**

Les investissements principaux envisagés sont les suivants :

- Rénovation de la toiture principale de l'école
- Réfection complète du mur de la Garenne
- Matériel communal

- Achat du terrain adjacent le cimetière de Mauroux
- Terrain de pétanque
- Adressage
- Gazinière de la salle des fêtes.

Les maurouxiens seront consultés par voie informatique.

- **Création d'une association de préfiguration d'un projet photovoltaïque et citoyen :**

Cette association est créée pour communiquer et assurer l'étude du projet ; elle sera dissoute automatiquement à la fin de cette étude.

Elle est composée dans un premier temps des deux personnes morales des communes de Lacapelle-Cabanac et Mauroux.

Les maurouxiens seront informés par écrit au cours du premier trimestre, une visite sur site sera organisée dès que possible pour répondre à toutes les questions que les maurouxiens poseront.

- **Questions diverses**

- Remettre les claustrats à l'espace conteneurs du stade.
- PLUi : la commission urbanisme a commencé à lister par hameau les zones qui pourraient rester ou devenir constructibles.

La séance est levée à 22 H 45 .